

RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS
MAYENNAISES EN MARCHÉ VERS
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En partenariat avec



JOURNÉE « ITINÉRANTE »

Le Conseil départemental de la Mayenne, le CAUE et la commune d'Ambrières-les-Vallées, vous invitent à **échanger** sur :

La gestion différenciée des cimetières

Pourquoi et comment les entretenir et les réaménager ?



Source : natureparif

Inscription à
retourner
avant le 15 juin
🌐 S'inscrire ici :
[bulletin en ligne](#)
📍 Nombre limité de
places

« Le conseil municipal a souhaité, il y a cinq ans, devancer la réglementation en matière d'utilisation des produits phytosanitaires pour mettre en œuvre une **transition vers une pratique zéro phyto**.

Ainsi, sur trois ans, nous avons pratiqué un retrait progressif des produits phytosanitaires, notamment sur le terrain de foot et le cimetière : 2017 est notre 3^{ème} année sans phyto !

Concernant le cimetière, ce travail s'inscrit dans une démarche de long terme, qui passe par un changement de pratiques et des travaux de réaménagement. Le cimetière reste un espace très sensible, du fait de la perception des familles vis-à-vis de ce lieu. De plus, notre cimetière comporte plusieurs contraintes : terrain en pente, non-alignement des carrés. Ces éléments nous ont amenés à faire le choix d'engazonner les grands espaces, et de réaménager certains carrés dans un style minéral nécessitant peu d'entretien.

Enfin, les habitants acceptent bien ce changement de pratiques. Ils ont été régulièrement informés notamment via le bulletin communal »

Guy Ménard,
Maire d'Ambrières-les-Vallées

INVITATION
destinée aux élus,
techniciens et
membres de la société
civile

Mardi 20 juin

A de 13h00 à
16h30

VISITES à
Auvers-le-Hamon (72)
et Courbeville (53)

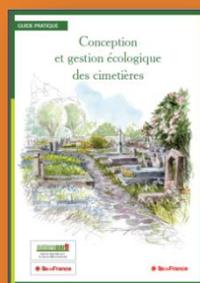
* Transport pris en charge par le
Conseil départemental

B de 17h30
à 20h

RENCONTRE
du Réseau
des collectivités,
Mairie Ambrières-les-
Vallées
(6 Place du Château)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, il est interdit aux personnes publiques d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, de forêts et de promenades*.

*Source : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028571536&dateTexte&categorieLien=id>



Guide pratique de l'Agence régionale de la nature et de la biodiversité d'Ile de France



Affichage à Ambrières-les-Vallées

L'objectif de la **gestion différenciée dans un cimetière** consiste à concevoir cet espace comme un **espace jardiné** et faire en sorte que le **végétal** ne soit plus une contrainte mais, au contraire, **un atout pour ce lieu public**, par exemple par l'enherbement des allées, la mise en place de plantes couvre-sol, etc. Dans un contexte où la réglementation relative à l'usage des produits phytosanitaires est de plus en plus contraignante, **les cimetières**, avec les terrains de sports, sont souvent la dernière étape du « zéro phyto » pour les collectivités. La mise en œuvre

Source : *guide pratique – conception et gestion écologique des cimetières*, Naturearif, 2015

d'une gestion différenciée peut ainsi faciliter un entretien sans pesticide. Toutefois, il reste souvent difficile d'appliquer ce mode de gestion dans les cimetières du fait de la perception des familles vis-à-vis du lieu, mais aussi à cause d'une conception au départ, trop souvent minérale. La **conception nouvelle des cimetières ou de leur extension peut être une opportunité au changement de pratiques**. Enfin, plus qu'ailleurs, la **communication est un outil indispensable** pour accompagner les changements dans les cimetières.

Au travers de témoignages d'élus, cet atelier traitera des questions suivantes :

- **Pourquoi et comment oser le (ré)aménagement de son cimetière ?**
- **Qu'est-ce que la gestion différenciée des cimetières ?**
- **Quelles questions se poser pour entretenir un cimetière ?**
- **Quels sont les exemples d'actions, les retours d'expériences, les conseils à partager ?**

Au programme de cette journée :

Mardi 20 juin de 13h à 20h

- A**
- 🚌 13h00, départ à Laval, place de Hercé
 - 👁 13h45, visite d'une extension de cimetière à Auvers-le-Hamon (72)
 - 👁 15h15, visite d'une requalification de cimetière à Courbeville (53)
 - 🚌 16h30 arrêt à Laval
- B**
- 🗨 17h30, rencontre du Réseau des collectivités à Ambrières-les-Vallées, *Mairie d'Ambrières-les-Vallées*
- Les intervenants :*
- Sébastien Lévêque (Paysagiste DPLG, Urbaniste du CAUE),
 - Guy Ménard, maire d'Ambrières-les-Vallées,
 - Pierre Avallart, adjoint à Bouère,
 - Agathe Lemoine, animatrice de Phyt'Eau Propre 53.
- 🗨 Une visite du cimetière, guidée par Guy Ménard, conclura cet atelier.

CONTACT : Thierry Cloteau (administrateur) et Maude Laurent (animatrice) / tél. 02 43 49 10 02
mail : synergies-reseau-collectivites@orange.fr / site Internet : <http://www.reseau-collectivites-53.fr/>

Rencontre co-organisée par :



Ambrières-les-Vallées



Action « *Mise en Réseau des collectivités mayennaises en marche vers le développement durable* » financée par :

